



FICHE D'INSCRIPTION SOUFFEL ESCRIME CLUB

SAISON 2024-2025

LICENCIÉ(E) (à compléter en entier)

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

Portable : Mail :

Nom du représentant légal (si licencié mineur) :

Adresse :

COTISATION

M7 (né en 2018 et après)	200 €
M9 (2016 - 2017)	220 €
M11-M13 (2012 à 2015)	230 €
Toutes les autres catégories d'âge M15 et + (né en 2011 et avant)	250 €

Arme choisie : **Fleuret** **Escrime artistique** **Sabre Laser**

Location du matériel d'escrime COMPÉTITEUR - Obligatoire si pas d'équipement perso. complet **50 €**
Set complet (Fournir un **chèque de caution de 150 euros** - non encaissé).

Prêt du matériel pour les NON COMPÉTITEUR - Obligatoire si pas d'équipement perso. complet. **20 €**

Cotisation familiale (fratrie, parents)

-15 € pour la deuxième licence d'une même famille

-25 € pour la troisième licence d'une même famille

TOTAL :

Condition de règlement :

En une fois au moment de l'inscription.

Paiements fractionnés : possibilité de faire 3 chèques à paiement différé aux dates suivantes :
01/10/2024 – 01/11/2024 – 01/12/2024 Joindre l'ensemble des chèques avec les dates de débit.

Les familles bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) et résidant à Souffelweyersheim peuvent obtenir une aide spécifique de 40 euros par enfant.

Pour tout renseignement contacter Luc Heintzelmann – Président du SEC au 06 68 58 34 67

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

Un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur est à effectuer. Si toutes les réponses au questionnaire sont négatives, une attestation de santé sera à remettre au club. En présence d'une réponse positive, l'enfant devra consulter un médecin pour qu'il lui remette le cas échéant un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'escrime. Les compétiteurs qui tireront en surclassement devront remplir un formulaire spécifique.

Un certificat médical de non contre-indication spécifique à la catégorie vétérans devra être établi pour tout tireur vétéran né en 1983 ou avant (disposition FFE du 01/08/2013)

Tous les documents peuvent être téléchargés sur le site www.souffel-escrime.fr rubrique inscription.

DÉCHARGE EN CAS D'ACCIDENT

Je soussigné, ou représentant légal de l'enfant autorise, Souffel Escrime Club à prendre toutes les mesures d'urgences me concernant ou concernant mon enfant cas d'accident nécessitant une hospitalisation.

De plus, j'autorise l'hôpital, en cas de nécessité à pratiquer une intervention chirurgicale avec anesthésie générale. Le présent document doit comporter avec la mention manuscrite «lu et approuvé »

Fait à..... le

Mention manuscrite «lu et approuvé » et signature :

Personne à prévenir en cas d'accident :..... Tél. :.....

Nom du médecin traitant :..... Tél. :.....

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Autorise mon enfant à quitter seul le lieu d'entraînement.

N'autorise pas mon enfant à quitter seul le lieu d'entraînement.

AUTORISATION DE DIFFUSION DE L'IMAGE

Dans le cadre de notre association, des photos ou vidéos de votre enfant peuvent être utilisées en vue de promouvoir nos activités. Nous sollicitons donc votre autorisation.

Je soussigné(e)....., agissant en qualité de

autorise n'autorise pas le club à utiliser l'image de mon enfant dans le cadre des entraînements et/ou de compétitions. Son image pourra être diffusé sur le site internet du club ou sa page Facebook.

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

La FFE envisage de diffuser sur son site le fichier des licenciés qui reprendra uniquement les : nom, prénom, date de naissance et numéro de licence (par ex. pour les compétitions).

j'autorise je n'autorise pas la diffusion de ces informations.

j'accepte je n'accepte pas la diffusion de mes coordonnées aux partenaires de la FFE.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

J'ai pris bonne connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.
(Règlement intérieur disponible sur le site www.souffel-escrime.fr, rubrique inscription)

Seuls les dossiers complets permettront l'établissement de la licence :

- Fiche d'inscription club
- Paiement : 1 ou plusieurs chèque(s),
- Questionnaire de santé ou certificat médical émis à partir du 01/09/2024
- Chèque de caution pour la location de l'équipement

Signature